



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU JEUDI 20 DECEMBRE 2012**

Etaient présents :

Monsieur J-L. ROMET, Maire
Monsieur P. CHIAPELLO,
Monsieur D. KUHN,
Monsieur B. HURAY,
Monsieur X. CHIVOT, Adjoints au Maire,
Madame C. COLIN,
Monsieur D. MICHEL,
Messieurs G. DUPUIS, J. HACQUARD, D. HOUSSAYE,
Messieurs F. VIEUX, A. DULONDEL, E. WENGLER,
Madame V. DELABRIERE,
Monsieur L. MANIFEL,
Mesdames D. DAVID, M-T. LANGLET,
Conseillers municipaux.

Absents :

Monsieur P. ADAM qui avait donné procuration à Madame C. COLIN,
Madame C. VANDER CRUYSSSEN qui avait donné procuration
à Monsieur X. CHIVOT,
Monsieur M. AGUEZZAÏLOU.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 28 Novembre 2012.

Nombre de Conseillers : 20
En exercice : 20
Votants : 19

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Vendredi 16 Novembre 2012 :

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal les dates des prochaines réunions du Conseil Municipal en 2013 comme suit :

Vendredi 15 Février 2013 à 18h30
Mercredi 27 Mars 2013 à 20h30

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 Novembre 2012 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) Aire de jeux : Présentation financière, demande d'aide parlementaire auprès de Monsieur Ladislas PONIATOWSKI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet en 2013 d'une aire de jeux au stade de la Choule entre l'espace multi-loisirs et l'école Louise MICHEL.

Il indique que ce projet d'une superficie de 1.200 m² a été chiffré par la SODEREF, Maître d'œuvre de cette opération, à la somme de 129.718,16 € TTC.

Monsieur KUHN fait part qu'il est prévu trois jeux pour les enfants de 3 à 6 ans et six jeux pour les enfants de 6 à 11 ans. L'ensemble de l'espace sera bitumé excepté au niveau des jeux où il sera posé un revêtement en caoutchouc. Cet espace sera entièrement clôturé et environ 8 bancs y seront installés.

Monsieur le Maire fait part qu'il s'agit du même Maître d'œuvre qui a participé à l'installation de l'espace multi-loisirs. Le choix des jeux a été arrêté par la commission « Vie Sociale ».

Il indique que cet espace est très attendu par les habitants de la commune. Il ne sera pas installé de point d'éclairage supplémentaire à l'existant.

Considérant le montant de la dépense, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter Monsieur le Sénateur, Ladislas PONIATOWSKI, pour aider au financement de cette opération par le biais d'une aide parlementaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour réaliser en 2013 une aire de jeux,**
- **charge Monsieur le Maire d'inscrire la dépense correspondante au Budget Primitif 2013,**
- **charge Monsieur le Maire de solliciter Monsieur le Sénateur Ladislas PONIATOWSKI, pour aider au financement de cette opération.**

III) Révision des tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} Janvier 2013 :

Monsieur WENGLER rappelle au Conseil Municipal l'appel d'offres ouvert pour le choix des prestataires des repas du restaurant scolaire en liaison froide.

Il indique que cette entreprise a revalorisé ses tarifs en Septembre 2012 conformément au marché public passé avec la commune et selon les indices prévus au Journal Officiel.

Il propose d'augmenter les tarifs du restaurant scolaire au 1^{er} Janvier 2013 comme suit :

	Tarifs 2012	Proposition tarifs 2013
Enfants scolarisés de Romilly sur Andelle	2,75	2,80
Enfants scolarisés de Romilly sur Andelle mangeant exceptionnellement	2,95	3,00
Enfants extérieurs scolarisés à Romilly sur Andelle	3,65	3,75
Enfants extérieurs scolarisés à Romilly sur Andelle mangeant exceptionnellement	3,85	3,95
Enfants de Romilly sur Andelle qui apportent leurs repas pour raison de santé	0,65	0,70

Enfants hors commune qui apportent leurs repas pour raison de santé	0,85	0,90
Enseignants et agents communaux en fonction à Romilly sur Andelle	3,85	3,95
Repas exceptionnels adultes pris avec autorisation de Monsieur le Maire	5,90	6,05

Monsieur MANIFEL relève que cette entreprise a revu ses tarifs en Septembre et que la commune ne révisé les siens qu'en Janvier. Il demande s'il ne serait pas possible de revoir cette révision en Septembre.

Monsieur le Maire fait part que cette éventualité a fait l'objet de discussion au niveau de la Commission scolaire et que les nouveaux tarifs de restauration scolaire ont toujours été revus en Janvier.

Madame DAVID demande si le nouveau tarif de l'entreprise ne peut pas être négocié.

Monsieur WENGLER fait part qu'il s'agit d'un marché public, que les tarifs sont encadrés au niveau de la réglementation en vigueur et des indices parus au Journal Officiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à la proposition des tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} Janvier 2013 telle que présentée.

IV) Lancement de la procédure pour la maîtrise d'œuvre du projet de la bibliothèque-médiathèque :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une première étude de faisabilité pour la construction d'une bibliothèque-médiathèque, en lieu et place de l'ancienne école ménagère, a été réalisée par le cabinet EAD.

Les frais de cette étude ont été pris en charge par le Conseil Général.

Deux hypothèses de réalisation étaient possibles et il a été retenu celle de démolir l'ancienne école ménagère pour y construire la nouvelle bibliothèque-médiathèque qui devra s'intégrer dans le paysage et être en adéquation avec les écoles Maurice GENEVOIX et Louise MICHEL.

Un cahier des charges, le règlement de consultation et l'avis d'appel à concurrence, ainsi que les autres pièces administratives ont été établis en concertation avec Mesdames DAVID et DELABRIERE.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des grandes lignes de cet appel à concurrence et des différentes échéances comme suit :

Jeudi 20 décembre 2012	Conseil Municipal : lancement procédure
Lundi 7 janvier 2013	Lancement au BOAMP + journal
Mardi 12 février 2013 à 20h30	Commission ouverture des plis Bibliothèque
Mardi 26 février 2012 à 18h00	Commission choix de 2 architectes
Début Mars	On reçoit les 2 architectes 2 RDV
	↓ esquisse 1 mois
Avril	Proposer les 2 esquisses au CM extraordinaire (en même temps que démarrage cimetièrè)

Fin avril	Avec 1 architecte Préparer dossier demande de subvention
Juillet-Août	Envoi de notre dossier de demande de subvention

L'originalité de cet appel à concurrence consiste à retenir les deux architectes les mieux placés qui seront départagés après l'établissement d'une esquisse qui sera rémunérée 3.300,00 € TTC à l'architecte non retenu.

Le choix de cet architecte sera effectué par le Conseil Municipal à bulletin secret, vote auquel participeront Madame DE BOURGUIGNON, Directrice de la B.D.P. et Madame RENDU de la D.R.A.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour lancer la consultation d'un Maître d'œuvre concernant le projet de bibliothèque-médiathèque et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

V) Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'organigramme du personnel communal. Il rappelle l'augmentation des charges de travail liée aux écoles « Louise Michel » et « Maurice Genevoix » et indique la nécessité de régulariser la situation de Madame Christelle HAMADACHE, non titulaire, qui apporte entière satisfaction.

Il fait part que cet agent effectue :

- l'aide au service du restaurant scolaire,
- le ménage des parties communes à l'école Maurice Genevoix,
- l'entretien des vestiaires du stade Maurice Fleuriel,

Soit un total de 22 heures 45 minutes par semaine annualisées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour créer au 1^{er} janvier 2013 un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à raison de 22h 45 minutes par semaine.

VI) Reprise de la voirie et des espaces verts du Clos de l'Épinette

Monsieur HURAY fait part qu'avant d'intégrer la voirie et les espaces verts du Clos de l'Épinette dans le domaine communal, quelques travaux doivent encore être réalisés par les copropriétaires de ce Clos.

VII) Questions diverses

a) Augmentation du temps de travail hebdomadaire de certains agents communaux

Considérant les heures complémentaires réalisées régulièrement par certains agents Communaux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail des agents communaux suivants :

Madame Gisèle THENARD	de 30h00 à 35h00 / semaine
Madame Nathalie AERA	de 25h15 à 30h15 / semaine
Madame Françoise MASSONNEAU	de 33h30 à 35h00 / semaine
Madame Nadine DUMONTIER	de 06h15 à 14h30 / semaine
Madame Catherine CORROYER	de 33h30 à 35h00 / semaine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail des agents précités tel que présenté.

b) Assainissement en traverse de la RD 321

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier de l'Agence Routière de Louviers qui programme le renouvellement de couches de roulement pour les années à venir. L'agence routière relève que la RD 321 est totalement bordurée avec des caniveaux et que ceux-ci sont en très mauvais état. De ce fait l'agence routière préconise avant le renouvellement de couches de roulement sur la RD 321, la remise en état des caniveaux de cette voie.

Monsieur le Maire présente à cet effet un devis de réfection des caniveaux de l'église, aux feux Côte Jacques Anquetil, chiffré à la somme 30.000 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour réaliser en 2013 les travaux d'assainissement en traverse de la RD321,**
- **charge Monsieur le maire de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général pour aider au financement de ces travaux chiffrés à 30 000 € H.T.**

c) Convention avec la CASE sur le prix du m3 d'eau

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a été informé il y a 10 jours de la dissolution du Syndicat des Eaux. Il indique que l'ensemble des communes adhérentes au Syndicat des Eaux Andelle Seine Bord partent à la CASE qui a la compétence « eau ». De ce fait, la commune de Romilly sur Andelle se retrouve seule pour la compétence eau.

Avec Messieurs KUHN et DUPUIS, ils ont rencontré un représentant de la CASE et un représentant des établissements Véolia aux fins de négocier le prix du m3 d'eau à Romilly sur Andelle. Le contrat d'affermage avec Véolia court jusqu'en 2021. Une partie de l'actif du Syndicat des Eaux sera reversé à la Commune.

Dans la cadre de cette négociation il a été convenu d'une diminution de 0.30 euros du m3 d'eau et une baisse de 5.00 € du prix de l'abonnement.

Il serait reversé à la Commune une participation de 0.30 euros par m3 consommés par les Romillois. Sur une base annuelle de 100 000 m3 d'eau consommés par les Romillois, il serait reversé à la Commune 30 000 €. Cette somme devra servir aux remplacements des conduites d'eau défectueuses.

Monsieur HACQUARD demande si on a connaissance du prix du m3 d'eau de Pont Saint Pierre. On informe Monsieur HACQUARD que la Commune de Pont Saint Pierre produit son eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord sur la négociation obtenue et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la Commune de Romilly sur Andelle et la CASE.

VIII) Communications et Informations

a) Communauté de Communes de l'Andelle

- représentation de la Communauté de Communes de l'Andelle (C.D.C.) au SY.G.O.M. et au Pays du Vexin Normand.

Considérant l'intégration au 1^{er} janvier 2013 de 5 nouvelles communes à la C.D.C.A., Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Romilly sur Andelle n'aura plus qu'un seul délégué au Pays du Vexin Normand.

- Fiscalité professionnelle unique (FPU)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du choix au 1^{er} janvier 2013 de la C.D.C.A. de passer en fiscalité professionnelle unique. Cette décision fait suite à l'intégration du Syndicat de voirie et des nouvelles communes à la C.D.C.A.

Il indique que le particulier romillois ne sera pas impacté par cette décision, alors que les Entreprises de la Commune bénéficieront d'une diminution de leurs taux d'imposition.

Monsieur VIEUX apporte au moyen d'un tableau, de plus amples explications aux conseillers municipaux, sur la mise en place de cette F.P.U.

Il indique qu'il peut apporter des explications sur la répercussion de la F.P.U. aux habitants de la Commune, lors de ses permanences le 3^{ème} mercredi du mois.

b) Nom de l'espace Enfance-Jeunesse :

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à réfléchir au nom à donner à l'ancienne école maternelle bleue qui sera mise à disposition de la MJC A.L.E.R.

Il indique que les travaux d'aménagement intérieurs, réalisés par les Services Techniques Municipaux ont démarré.

Messieurs MANIFEL et KUHN assurent le suivi de ces travaux.

Les animateurs de la MJC A.L.E.R. ont été consultés pour émettre leurs avis sur cet aménagement.

La réfection des sanitaires, des lavabos et des revêtements des sols, est indispensable. L'ancien dortoir servira à l'informatique.

Le logement à l'étage devrait se libérer en Février et permettra, après quelques travaux, d'accueillir les jeunes.

c) Le Marais :

Le Conseil Général examinera, lors de sa prochaine commission permanente, la demande de subvention de Romilly Sur Andelle pour l'aménagement du Marais.

d) Accueil des nouveaux habitants :

L'accueil des nouveaux habitants s'est déroulé le Vendredi 30 Novembre 2012. Environ 60 personnes, élus compris, ont participé à cette manifestation.

e) Colis de Noël :

Les enfants de la commune ont distribué le Samedi 15 Décembre 2012 à 554 personnes âgées de la commune (150 couples et 254 personnes seules), un colis de Noël.

f) Noël des enfants de la commune :

Plus de trois cents enfants de la commune ont été enchantés par le spectacle « Pinocchio » le Dimanche 16 Décembre.

Monsieur le Maire et Madame DELABRIERE remercient les Conseillers Municipaux qui ont aidé à la bonne organisation de cette manifestation.

g) Réception des employés communaux :

Le Mercredi 19 Décembre 2012 s'est déroulé au restaurant scolaire de l'école Louise MICHEL, le repas annuel de la commune entre les élus et les agents de la commune.

h) Inauguration et Portes Ouvertes à l'école Maternelle Maurice GENEVOIX :

L'inauguration de l'école Maternelle Maurice GENEVOIX a rencontré un grand succès et un très nombreux public s'est déplacé l'après-midi aux Portes Ouvertes. Un remerciement est adressé aux enseignantes des six classes maternelles qui ont aidé à la visite des locaux.

i) Fleurissement :

Un chèque de 1.800,00 € a été remis à la commune pour l'obtention du 2^{ème} prix du fleurissement des villes de 2000 à 5000 habitants le 19 Novembre à l'Hôtel du Département. Monsieur le Maire, Messieurs KUHN et CHIVOT ont participé à cette réception.

La commune s'est également vu attribuer la première fleur.

j) Opération sécurité aux écoles :

Le 7 Décembre 2012 s'est déroulée aux écoles maternelle et élémentaire une opération sécurité, dirigée par le Lieutenant MILCENT du corps des Sapeurs Pompiers.

k) S.I.E.G.E. :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du procès-verbal des décisions du S.I.E.G.E., document consultable en Mairie.

l) Zones d'activités économiques :

La Communauté de Communes de l'Andelle est en contact pour l'acquisition de 5,6 ha nécessaires au projet de zone d'activités économiques à Romilly sur Andelle.

m) Cimetière :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du planning pour les travaux d'extension du cimetière comme suit :

Mardi 15 janvier à 18h00	Réunion finale avec l'architecte
Mardi 5 février	Remise du CCTP
Mardi 12 février	Validation du CCTP auprès de M. MANIERE
Vendredi 15 février	Remise du DCE ↓ 2 semaines
Jeudi 28 février	Lancement consultation Procédure adaptée

Jeudi 21 mars	Retour des plis
Lundi 25 mars 18h00	Commission d'ouverture des plis ↓ rapport de synthèse 2 semaines
Lundi 8 avril 18h00	Décision finale des entreprises retenues
Avril	Conseil Municipal exceptionnel cimetière
Fin avril	Notification des marchés
Mai	Début des travaux (environ 3-4 mois)

n) Sports :

- Le stade de football du R.P.F.C. a été dénommé « Espace de football Jacques LEULLIER »,
- L'édition 2013 du Sport, ma santé se déroulera du 21 Mai au 26 Mai 2013,
- Les lauréats sportifs de la C.D.C.A. seront mis à l'honneur le 29 Mars 2013 à 18 heures dans les locaux de la C.D.C.A.

o) Plan des réseaux E.R.D.F. :

Un plan des réseaux électriques et des transformateurs a été fourni par E.R.D.F. au service urbanisme à Messieurs ROMET, HURAY et DUPUIS.

p) Economie d'énergie :

Du matériel a été commandé pour économiser l'eau utilisé au niveau des bâtiments communaux.

q) Remerciements :

Monsieur le Maire de Pont Saint Pierre, Monsieur DURIEZ, remercie Monsieur KUHN pour le fauchage du talus entre Romilly sur Andelle et Pont Saint Pierre. Il remercie également Monsieur CHIVOT pour le prêt de grilles lors du défilé de mode organisé pour le Téléthon et Monsieur PERRONNO, Policier Municipal, pour son intervention Chemin aux bœufs.

L'équipe enseignante des deux écoles remercie la municipalité pour le repas de Noël.

Madame NEVEU et ses enfants remercient la municipalité et le personnel d'avoir participé à la chaîne de solidarité suite au sinistre qu'ils ont subi.

La clinique vétérinaire de Romilly sur Andelle remercie la municipalité pour les derniers aménagements de voirie devant leur clinique.

Madame DURIEU, Responsable des Restos du Cœur, Monsieur Eugène AVELINE, Monsieur et Madame Jacques SERBELLE, Madame Denise GRENIER, Madame Gisèle DUFRESNE, Monsieur et Madame Georges DIGUET, remercient la municipalité pour les colis de Noël.

IX) Tour de table :

Madame COLIN invite les conseillers à regarder les illuminations du F.R.P.A. La Potière. Elle remercie Mesdames LECOINTRE et LEFRANCOIS qui l'ont aidée dans le choix des décorations. Elle indique que les vœux aux résidents du F.R.P.A. se dérouleront le Samedi 19 Janvier à 11 heures.

Monsieur VIEUX invite les commissions communales à arrêter leurs listes de projets pour 2013 aux fins d'élaboration du Budget Primitif.

Monsieur KUHN informe le Conseil Municipal :

- que les travaux de réalisation des jardinières, le long de la RD 321, sont terminés,
- que le pont d'accès à l'école Louise MICHEL par la place VIMBERT, a été sécurisé.

Monsieur HURAY fait part au Conseil Municipal qu'un relevé des vitesses constatées par un des radars de la commune, sur la RD 321, paraîtra dans la prochaine Lettre de Romilly sur Andelle.

Un automobiliste a circulé sur la RD 321 à 138 km/h.

64 % des personnes qui empruntent la RD 321 respectent la limitation de vitesse à 50 km/h.

Monsieur CHIVOT fait part au Conseil Municipal qu'il a participé avec Monsieur HACQUARD à la course des élus le Dimanche 9 Décembre. Il indique que l'association Les Mille-Pattes a un nouveau site : les-mille-pattes-romilly.

Monsieur CHIVOT informe le Conseil Municipal des dates à retenir somme suit :

- le 21 Décembre 2012 : Place Edmond, 10h30-13h00, collecte de sang
- le 22 Décembre 2012 : Salle ARAGON, Loto Téléthon
- le 31 Décembre 2012 : Salle ARAGON, Comité des Fêtes, Saint-Sylvestre
- le 08 Janvier 2013 : Vœux de R.A.S.
- le 11 Janvier 2013 : Vœux du Maire, 18h00
- le 12 Janvier 2013 : Mairie, Assemblée Générale, Les Roses d'Automne
- le 12 Janvier 2013 : Salle ARAGON, spectacle Normandy Country
- le 19 Janvier 2013 : Salle ARAGON, spectacle Cabaret, Restos du Cœur
- le 22 Janvier 2013 : Salle du C.A.R.R.E., prévention sécurité Code de la Route, avec l'Auto école de Pont Saint Pierre,
- le 26 Janvier 2013 : Mairie, Assemblée Générale du Comité de Jumelage à 15h00
- le 26 Janvier 2013 : Salle ARAGON, Foire aux vêtements, La Passerelle
- Samedi 2 et Dimanche 3 Février 2013 : Salle ARAGON, Loto Normandie Team Kart
- Samedi 9 Février 2013 : Salle ARAGON, spectacle Les Cosaques, Détente et Découverte.

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal :

Au niveau économie :

- la création par Monsieur LEVEUGLE d'une entreprise de rénovation de l'habitat (SARL CELORSO) située 337 Chemin du Mâconnais,
- la participation au marché hebdomadaire du vendredi de Madame BARBIER qui propose du poisson et des fruits de mer,
- la reprise le 2 Janvier 2013 par Madame LAFFONT du magasin « SAKAPUS ».

Au niveau communication :

- la pose de la signalétique de la zone commerciale de la Planquette et du C.A.R.R.E.,
- les quatre panneaux d'entrée de ville seront posés en fin Décembre 2012,
- la signalétique des Noces de Cana, du Saint-Georges et du sarcophage installés dans l'église Saint-Georges, a été mise en place.

Monsieur WENGLER fait part au Conseil Municipal que 101 enfants de l'école maternelle, 180 enfants de l'école élémentaire et 36 adultes ont pris le repas de Noël au restaurant scolaire le 20 Décembre.

Deux nouveaux thèmes seront proposés lors des menus du 1^{er} trimestre 2013.

Madame DAVID informe le Conseil Municipal qu'elle est en recherche de sponsors pour le prochain Salon du Livre qui se déroulera le 7 Avril prochain.

Le Syndicat de Musique compte 130 élèves dont 54 de Romilly sur Andelle.

Le concert de la nouvelle année est programmée le 28 Janvier 2013 à 18h30 et le carnaval de l'Ecole de Musique se déroulera le 12 Février 2013.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 23h00.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Marie-Thérèse LANGLET

Jean-Luc ROMET